

PREMIÈRE PARTIE

L'emploi de l'article grammatical en français : synthèse théorique

Appendices

*Exercices gradués, niveau première et deuxième année de licence
d'études françaises*

Corrigés des exercices de la première partie

1 L'ARTICLE EN FRANÇAIS : déterminant et actualisateur⁹

Dans cette partie de l'ouvrage nous présenterons l'article en français dans les rôles de déterminant et d'actualisateur.

L'article est un mot grammatical antéposé au substantif.¹⁰ Il indique le genre – masculin/féminin et le nombre du substantif – singulier/pluriel. Dans le système linguistique français, l'article grammatical détient la capacité de transformer n'importe quelle partie du discours en nom :¹¹

Marie a chanté une berceuse à la petite.

Le pourquoi de cette guerre demeure secret.

L'un dit ceci, l'autre cela.

Autrement dit, l'article est un mot variable qui se place devant le mot en nous permettant de le reconnaître en tant que substantif. Il nous aide à en connaître le genre, le nombre et le sens. Dans la grammaire française, on distingue traditionnellement : articles défini, partitif et indéfini.¹² De plus, les cas d'absence de l'article et d'autres déterminants dans les syntagmes nominaux du français contemporain ont amené les grammairiens à postuler l'existence d'un *article zéro* en français.

Comme l'étymologie du terme *article* le suggère (latin *articulus* = liaison, jointure), l'article constitue le ligament grammatical du groupe nominal qui

⁹ La notion d'*actualisation* a été introduite par Ch. Bally et G. Guillaume dans la première moitié du 20^e siècle. C'est par l'actualisation que les signes de la langue deviennent des éléments de la phrase transformée en énoncé par le discours. Les actualisateurs sont les marqueurs de la conversion des concepts isolés, des mots isolés en une représentation particulière des sujets en communication. «Les affixes flexionnels de personne, temps, nombre, genre... les déterminants du nom (définis, démonstratifs...) sont les marqueurs privilégiés de cette actualisation 'étroite'. » (Charaudeau, Maingueneau 2002 : 27). Le concept d'actualisation au sens large se rapproche de celui d'*énonciation* : la conversion du système linguistique en discours par un acte individuel d'utilisation.

¹⁰ Nous utilisons dans le titre de cet ouvrage le syntagme d'*article grammatical* pour désambiguïser d'emblée le caractère polysémique du nom *article*, m. en français : *articles des lois ; articles de luxe ; articles de presse* etc. Par le terme de *mot grammatical* il faut comprendre : catégorie de mot dont le rôle syntaxique est plus évident que le rôle sémantique. Les mots grammaticaux sont : articles, adjectifs non qualificatifs, conjonctions et prépositions. Ils sont en nombre réduit : on ne crée pratiquement jamais de nouveaux mots grammaticaux. La valeur grammaticale de l'article en français découle de sa fonction de ligament du syntagme nominal. Cependant outre sa valeur grammaticale, l'article véhicule des valeurs sémantique et pragmatique au sein du discours.

¹¹ Le terme *nom* est employé dans le sens restreint de substantif.

¹² *Le, la, les* – articles définis ; *un, une, des* – articles indéfinis ; *du, de la, de l', des,* – articles partitifs.

permet de relier le lexème abstrait au substantif en tant qu'élément concret du discours. Les mots ne manifestent leur sens que dans un contexte, ils doivent être actualisés en discours et l'article contribue à la réalisation de ce procès pour le substantif.

Le rôle sémantique de l'article est double : il détient une valeur d'actualisation et une valeur d'énonciation. L'actualisation consiste à faire passer la langue dans le discours. L'énonciation est un procès complexe qui manifeste la façon dont l'énonciateur s'approprie la langue en se situant par rapport à son coénonciateur,¹³ par rapport au monde qui l'entoure et par rapport à ce qu'il dit. L'article par sa présence, par son choix ou par son absence assure la transition de la virtualité abstraite du lexème aux différents degrés d'actualisation du substantif en tant que terme de l'énonciation. Le lexème, unité abstraite du lexique, figure dans le dictionnaire, alors que sa réalisation s'effectue dans une phrase réelle en tant qu'énoncé¹⁴ sous forme prononcée ou lue.

Le concept de lexème est virtuel. L'actualisation du concept consiste à le faire passer dans la réalité (objective, idéale ou imaginaire) en le quantifiant. «Actualiser un concept, c'est l'identifier à une représentation réelle du sujet parlant.»¹⁵ L'article est un mot accompagnateur qui assure la transposition du nom en puissance (généralement le nom ou tout autre mot substantivé) en mot actualisé en tant que constituant grammatical d'une phrase concrète au sein d'un énoncé concret. Dans ce sens l'article français permet au nom de se concrétiser, de s'actualiser au sein d'un discours particulier. L'actualisation opérée par l'article relève en grande partie du cadre de l'énonciation, de la vision du locuteur/énonciateur et de la vision supposée de l'interlocuteur/coénonciateur.

Un concept actualisé est déterminé en extension. Le fonctionnement sémantique du système d'article en français sert à représenter l'extension possible du concept désigné par le substantif. Dans ce sens, les articles français

¹³ Les termes *énonciateur* et *coénonciateur* sont utilisés dans le cadre de l'analyse linguistique du discours. Ils désignent les points de repères à partir desquels les énoncés sont construits. L'énonciateur est celui qui assume la prise en charge de ce qui est dit – il est à l'origine de l'énoncé. Le coénonciateur est l'autre, tel qu'il est forgé dans le discours de l'énonciateur. La *coénonciation* découle de l'anticipation faite par l'énonciateur/destinataire des attentes du destinataire, de son vécu, de son degré des connaissances, de ses réactions potentielles. Le repérage par rapport au coénonciateur fait partie intégrante de l'énonciation.

¹⁴ *Iskaz* en croate, c'est-à-dire la phrase en contexte avec tout son bagage sémantico-pragmatique.

¹⁵ Bally, 1950 : 77.

fonctionnent en tant que quantifieurs.¹⁶ Le concept désigné par le substantif peut être compris dans sa totalité ou partiellement, employé avec les substantifs comptables (dénombrables) dans le nombre précis ou imprécis d'êtres ou d'objets, employé avec les substantifs non-comptables (non dénombrables) pour indiquer une partie non précisée de la matière, de la substance, etc.

L'article LE s'emploie devant un substantif dénombrable en nous renseignant sur le nombre et l'identité de l'être, de la chose, ou de la qualité désignés par ce substantif : *Le chien **du** voisin joue dans **le** jardin.* → sens déterminé dans une réalité. Il y a un chien et non plusieurs dans le jardin, l'énonciateur et le coénonciateur savent de quel chien et de quel jardin il s'agit. Si le substantif est au pluriel il désigne tous les chiens en tant qu'espèce : *Le voisin aime **les** chiens. La voisine ne supporte pas **les** chiens.* → *Tous les chiens.* L'article LE actualise le substantif en le dotant d'une spécificité contextuelle et situationnelle. Pour en savoir davantage sur l'emploi de l'article LE, voir chapitre 2 ci-dessous.

L'article UN s'emploie devant un substantif dénombrable pour nous renseigner sur le nombre mais non sur l'identité de l'être, de la chose ou de la qualité désignés par ce substantif : *J'entends aboyer **un** chien.* → *Il s'agit d'un chien, je ne le connais pas, je suppose que mon interlocuteur ne le connaît pas.* Ou *J'entends aboyer **des** chiens.* → *Quelques chiens, le nombre n'est pas exprimé.* L'article UN actualise l'entité désignée par le substantif en tant qu'exemplaire représentatif de la classe à laquelle il appartient. Pour en savoir davantage sur l'emploi de l'article DU, voire chapitre 4 ci-dessous.

L'article DU s'emploie devant un substantif non dénombrable pour indiquer une partie non précisée de matière, d'une substance qui ne peut être partagée en unités isolables. Il prélève une partie d'un tout :

*Achète **de la** viande.* → *Une quantité non précisée.*

*Il faut **de l'**intelligence pour résoudre ce problème.* → En croate : *Nešto pameti.*

Pour en savoir davantage sur l'emploi de l'article DU, voire chapitre 4 ci-dessous.

L'article zéro représente l'entité considérée comme existant hors du discours, comme une substance potentielle non encore actualisée ou comme une substance qui intègre la totalité de ses actualisations dont aucune en particulier n'est encore actualisée (locutions verbales, titres, proverbes, dictons, étiquettes, petites annonces, apostrophes, appositions, certaines énu-

¹⁶ «La constatation que l'une des sources principales des fautes relatives à l'emploi des articles français faites par les élèves croates réside dans le fait que les enseignants ont tendance à négliger leur fonction de quantifieurs nous amène à proposer ici un cadre théorique simple et clair, qui serve de base à la maîtrise de cet aspect de la grammaire du français» (Grahek, 2001 : 208).

mérations, certains compléments, certains attributs etc.). Pour en découvrir davantage, voir chapitre 5 ci-dessous.

L'article fait partie de la classe des mots appelés *déterminants*.¹⁷ Les déterminants forment avec le nom le syntagme nominal minimal (Dét+Nom). Appartiennent à la classe des déterminants les articles et les adjectifs :

► articles :

le, la, les, dits articles définis ;¹⁸

un, une, des, dits articles indéfinis ;¹⁹

du, de la, de l', des, dits articles partitifs ;²⁰

► adjectifs possessifs (*mes, tes, ses ...*), démonstratifs (*ce, ces ...*), indéfinis (*tous ...*), numéraux cardinaux (*un, deux, trois ...*) et numéraux ordinaux (*premier, second/deuxième, troisième ...*), exclamatifs (*quels, quelles ...*), interrogatifs (*quels, quelles ...*), relatifs (*lesquels, lesquelles ...*).²¹

¹⁷ Dans la première moitié du 20^e siècle, on regroupait l'article dans la classe des adjectifs déterminatifs (par opposition aux adjectifs qualificatifs). Si l'adjectif est un mot que l'on ajoute au nom pour en rendre le sens plus précis ou plus complet, concluait-on, l'article est un adjectif qui se place devant les noms et nous aide à connaître le genre et le nombre. Cependant, les auteurs de la *Grammaire méthodique du français* constatent qu'« une certaine tradition grammaticale regroupe sous le terme d'adjectif tout «ce qui s'ajoute» (c'est le sens étymologique du mot latin *adjectivus*) au substantif, en fait tous les mots qui s'accordent avec le nom à l'intérieur du groupe nominal. Ces éléments censés «déterminer» chacun à sa façon le pivot nominal comprennent les expansions facultatives du nom que sont les adjectifs qualificatifs et relationnels, mais aussi les déterminants comme *deux, trois, certains, quelques*, etc., à l'exception, significative, des articles. Bien qu'ils aient été longtemps regroupés sous la même étiquette «adjectivale», les adjectifs et les déterminants constituent deux catégories grammaticales qui ont un fonctionnement radicalement différent à tous égards. » (Riegel M., Pellat J.-C. & Rioul R. ([1994] 2009), 7^e éd. revue et augmentée ; VII : 2.1, 601).

¹⁸ L'article défini présente trois séries de formes : simples (*le, la, les*), contractées (*au* → à+le ; *aux* → à+les ; *du* → de+le ; *des* → de+les ; *ès* → en+ès) et élidées (*l'*) au singulier, devant une voyelle ou un h muet : *l'opéra, l'honneur*. La contraction de la préposition *en* et de l'article pluriel *les* résulte en *ès* - une forme vieillie que l'on retrouve dans quelques locutions employée dans le sens *dans les, en matière de* + Nom au pluriel : *Il est licencié ès lettres*. La forme *ès* se trouve dans les titres académiques : *docteur ès lettres*.

¹⁹ Devant un substantif pluriel précédé d'un adjectif et dans les tournures négatives, on emploie *de* à la place de *des* : *Julie a de beaux yeux. Elle n'a pas d'amis*. « Aucune préposition, pas plus à que les autres, ne présente de pareils développements d'où toute valeur intrinsèque a disparu et qui aboutissent à faire de **de** non seulement une préposition à valeur purement grammaticale, mais aussi un article. » (Georges Gougenheim, 1970 : 39)

²⁰ L'article partitif est formé de la préposition *de* suivie de l'article défini *le, la, les*. Au singulier, devant une voyelle ou un h muet, *du* et *de la* s'élident en *de l'*.

²¹ Les grammaires contemporaines ont tendance à substituer au terme traditionnel d'adjectif déterminatif le terme de déterminant et à réserver celui d'adjectif à l'adjectif qualificatif seul.

Les déterminants sont susceptibles de se combiner ou non entre eux :

- les articles, les adjectifs possessifs et les adjectifs démonstratifs se substituent les uns aux autres devant le nom mais ne se combinent pas entre eux :

Regarde **les mes ces enfants. *Regarde **le ce mon** ami.*²²

- les adjectifs indéfinis, les adjectifs numéraux, les adjectifs exclamatifs et les adjectifs interrogatifs sont susceptibles de se combiner entre eux ainsi qu'avec les autres déterminants :

*J'ai adoré **ces trois** films policiers ! J'ai **plusieurs autres** films à te proposer.*

***Quels autres** genres de films aimes-tu regarder ? **Tous les deux** jours je vais au cinéma. **Tous les autres** jours je regarde les films à la télé. **Ces quelques** films au programme, je ne les ai pas encore regardés.*

Les articles ne sont pas propres à toutes les langues. En ce qui concerne le croate, il est possible d'y repérer des formes qui exercent les fonctions véhiculées par les articles en français. Cependant la langue croate ne dispose pas d'article en tant que classe grammaticale. C'est pourquoi les apprenants croatophones ont particulièrement intérêt à faire face à la problématique de l'article grammatical en français, un des points de grammaire française qu'ils assimilent le plus difficilement, d'autant plus que les langues à article grammatical diffèrent entre elles sur ce point. Ainsi le fait que l'étudiant possède déjà une bonne maîtrise de l'anglais ne facilite pas automatiquement une bonne maîtrise de l'emploi de l'article en français.²³ Par exemple, il arrive qu'un nom français soit pris dans son sens générique et s'emploie donc avec l'article défini, alors qu'en anglais il est pris dans un sens particulier et s'accompagne d'un article indéfini :

*Idem zrakoplovom, a ne autobusom. I'm taking **a** plane, not **a** bus. Je prends l'avion, pas l'autocar.*

*Cigarette koštaju tri dolara po kutiji. Cigarettes are three dollars **a** pack. Les cigarettes coûtent trois dollars **le** paquet.*²⁴

²² Il est possible de combiner les adjectifs démonstratifs avec les adjectifs possessifs en croate : *Taj moj prijatelj najbolja je osoba koju poznajem*. En français on dira *Cet ami à moi est la meilleure personne que je connaisse*. ou *Ce mien ami est la meilleure personne que je connaisse*. La véritable valeur adjectivale dans l'emploi de l'adjectif *mien* justifie le recours au terme de *déterminant* pour la forme atone du possessif tel que *mon* : **Ce mon ami est la meilleure personne que je connaisse* est inacceptable. Les formes atones de l'adjectif possessif appartiennent à la classe des déterminants (*mon/ma, ton/ta, son/sa, mes, tes, ses, notre, votre, leur, nos, vos, leurs*). Les formes toniques du possessif sont des adjectifs qualificatifs en fonction d'épithète ou d'attribut : *Cette mienne amie, elle est mienne, je la considère comme mienne*.

²³ Article indéfini en anglais : *He's **a** teacher* → Article zéro en français : *Il est \emptyset enseignant*.

²⁴ L'article LE détient la valeur distributive – *chaque* = cr. *svaki*.

On distingue au moins cinq fonctions de l'article grammatical en français :

1. la substantivation du mot – l'accord d'un article avec un mot non nominal transforme ce dernier en nom, mais il peut aussi transformer un syntagme ou même des phrases entières en noms (substantivation) : *le pourquoi, le comment, le va-et-vient, le laissez-faire*.

2. la distinction entre les catégories grammaticales de « défini » et d'« indéfini ». En croate, qui ne connaît pas d'article, ces deux catégories s'expriment par d'autres moyens langagiers tels que :

a. le contexte : *Dijete se igralo u dvorištu. L'enfant jouait dans la cour.*²⁵

b. un déterminant ou un mot-outil quelconque : *jedan, neki, nekakav* etc. :

Neka je žena zvonila na ulaznim vratima. **Une** femme sonnait à la porte d'entrée.

3. la distinction entre les noms ayant une même forme pour les deux genres (le féminin et le masculin) : *un artiste, une artiste ; un poste, une poste ;*

4. la distinction de la différence en nombre : *le garçon, les garçons*.

En français, les mots ont généralement la même prononciation au singulier et au pluriel, c'est l'article qui marque la différence.

5. la distinction en français entre article défini et article indéfini rappelle partiellement la distinction entre forme déterminée et forme indéterminée de l'adjectif qualificatif en croate (cr. *određeni i neodređeni oblik pridjeva*).

La forme indéterminée de l'adjectif qualificatif en croate désigne les caractéristiques de personnes, objets, phénomènes etc. qui n'ont pas été définis préalablement. Elle répond à la question en croate KAKAV ?

Mudar čovjek nikad neće lagati. → **Kakav** čovjek neće nikada lagati? → **Un homme** sage ne mentira jamais.

La forme déterminée de l'adjectif qualificatif en croate précise davantage les qualités de personnes, objets, phénomènes etc. déjà connues auparavant. Elle répond à la question en croate KOJI ?

Mudri čovjek iz mog susjedstva je jako simpatičan. → **Koji** je to čovjek jako simpatičan? → **L'homme sage** de mon voisinage est fort sympathique.

²⁵ En croate, le contexte et la situation précisent s'il s'agit du sens générique ou particulier du substantif. C'est le contexte situationnel qui détermine l'interprétation du nom au sens générique ou bien particulier. Si on voulait expliciter le sens indéfini (*Un enfant jouait dans la cour.*) on emploierait *neko dijete* ou *jedno dijete*. On peut également recourir aux jeux de l'ordre des mots dans la phrase : *U dvorištu se igralo dijete* → *Un enfant jouait dans la cour*. Rappelons à ce propos les exemples proposés par Simeon (1969) : *Seljak je vozio dva gospodina* → **Le** paysan conduisait deux messieurs, *Vozio seljak dva gospodina* → **Un** paysan conduisait deux messieurs.

Les différentes formes de l'article en français appellent la déclinaison des noms en croate²⁶ – lorsqu'il est contracté à partir d'une préposition, l'article forme un mot qui exprime le sens grammatical de l'article ainsi que le sens lexical et grammatical (celui des désinences casuelles) de la préposition. En français, les prépositions aux cas obliques *de* et *à* sont contractées avec les formes *le* et *les* pour former : *du, des, au, aux* (*de + le = du, de + les = des, à + le = au, à + les = aux*) :

Pitat éu djevojčice. Je le demanderai aux filles.

L'absence de l'article, c'est-à-dire l'article zéro, véhicule des fonctions particulières en français (voir *Absence de l'article* ci-dessous). Généralement, l'article est rétabli si le nom est modifié par un complément du nom, un adjectif ou une proposition subordonnée relative :

Elle a agi avec rapidité. Elle a agi avec une rapidité qui m'a surpris. Elle a agi avec une rapidité excessive. Elle a agi avec la rapidité d'une flèche.

L'article fait partie de la classe des déterminants, ce qui veut dire que sa fonction principale est d'introduire le nom pour en rendre le sens plus précis ou plus complet. Cependant il diffère des autres déterminants par les formes sémantiques qui lui sont propres. Les noms qui hors contexte ne manifestent qu'un sens en puissance deviennent dans le cadre d'une situation linguistique précise, des entités de discours précisément grâce à l'article. Il va sans dire que là ne réside pas l'unique différence entre ces classes de mots. Nous présenterons à ce propos les emplois spécifiques (particuliers) et génériques de l'article LE au sein du groupe nominal, la valeur cataphorique de l'article UN ainsi que la valeur anaphorique de l'article LE.

²⁶ Tel n'est pas toujours le cas. Mentionnons tout de même quelques tendances générales. Le nominatif et l'accusatif en croate appellent en français le syntagme Article + Nom, ou Nom propre sans article (*Le chat est mignon. Minou est mignon. Je vois le chat. Je vois Minou.*) ; le génitif et le datif en croate appellent en français les prépositions *de* et *à* (*Les pattes du chat ont des griffes. Les pattes de Minou ont des griffes. J'apporte du lait à Minou. J'apporte du lait au chat.*) Le vocatif en croate appelle le nom sans article en français (*Chat, viens ici !*). Le locatif en croate appelle en français les prépositions *de, à, dans, sur, vers* (*Je t'ai parlé du chat.*) L'instrumental en croate appelle en français les prépositions *avec, par, de* (*J'ai joué avec le chat.*) Le français est une langue analytique. Il s'est débarrassé de la plupart des flexions héritées du latin. « Tout ce qui est enlevé aux terminaisons est remplacé par de petits mots préposés au sémantème (articles, prépositions, particules, pronoms, auxiliaires » (Bally, 1950 : 193).